

# STANDARDISATION DE QUELQUES SCHEMES ET VARIATION A TRAVERS LES MANUELS DE L'AMAZIGHE AU MAROC

EL Hossein Ferhad

Au Maroc, depuis l'insertion de l'amazighe<sup>1</sup> (2003) dans les cursus scolaires, une unification de cette langue s'impose. L'Institut Royal de la Culture Amazighe opte pour une standardisation à l'échelle nationale commençant par l'enseignement des variétés dans les deux premières années du primaire. Cette standardisation ainsi conçue se veut un processus progressif. Cependant, cette unification pose des problèmes dans sa pratique en classe.

Ici, nous allons présenter quelques difficultés morphologiques dans le processus de la standardisation de l'amazighe à travers les manuels<sup>2</sup>. La pluralité des schèmes du pluriel et des formes de l'état d'annexion du nom sont des problèmes épineux dans ce processus pour toute tentative d'unification de cette langue au Maroc. Pour ce faire, nous allons traiter en premier lieu les différents problèmes de standardisation du pluriel du nom, en second lieu, nous allons insister sur les différents dysfonctionnements de l'état d'annexion dans les manuels amazighs enseignés à l'école marocaine publique.

## 1. Pluriel du nom face à la standardisation

Le pluriel, en amazighe, par sa formulation diversifiée, pose problème au niveau de son unification. À titre d'exemples :

Transcription	Traduction	Pluriel		
		Tarifit	Tamazight	Tachelhit
Adrar	Montagne	Idurar	Idraren	Idrarn
Anu	Puits	Anuten	Anuten	Una
Asegâas	Année	Iseggusa	Isegâasen	Isgâasn
Awssar	Vieux	Iwessura	Iwessaren	Iwssarn

Tazizwit	Abeille	Tizizwa	Tizizwa	Tizzwa
Taneqqii	Goutte	Tineqqiän	Tineqqaä	Timqqa
Tivmest	Dent	Tivmas	Tivmas	Tuxsin
Tawessart	Vieille	Tiwessura	Tiwessar	Tiwssarin
Tamart	Barbe	Timira	Timira	Tamarin
Tafant	Plat pour pain	Tifanin	Tifanin	Ifurna
Abrid	Chemin	Ibriden	Iberdan	Ivarasen
Ajäiä	Oiseau	Ijäää	Ijäää	Igäää
Ismev	Esclave	Isemvan	Isemvan	Isemgan
Tacna	Co-épouse	Tacniwin	Tikniwin	Takniwin
Acal/akal	Terre	Icaren	Icaren	Ikaln
Tallunt	Tamis	Tallunin	Tallunin	Tilluna

Dans ce tableau comparatif, nous relevons un certain nombre de divergences dans la pluralisation concernant les trois variétés de l'amazighe.

Chaque zone amazighe opte pour une forme plurielle : des variétés qui optent pour le pluriel externe et d'autres pour le pluriel interne.

Alors pour quelle forme plurielle faut-il opter dans la standardisation ?

**Pluriel externe**

**Pluriel interne**

- |                    |           |            |
|--------------------|-----------|------------|
| - tallunt "Tamis"  | tilluna   | tallunin   |
| - abrid "Chemin"   | iberdan   | ibriden    |
| - adrar "Montagne" | idurar    | idraren    |
| - ameqqran "Grand" | imqqurnin | imeqqranen |
| - amaäun (Patient) | imuään    | imaäunen   |

Cette diversification des schèmes pluriels impose aux concepteurs de manuels scolaires de choisir différentes formes de pluriel, ce qui engendre, parfois, l'insertion de plus d'une forme

plurielle dans les textes standards. Par conséquent, le lecteur se trouve devant deux formes différentes ; cela crée chez lui une image “ négative ” du standard.

Parfois, les divergences existantes, ne posent pas problème au niveau de l’intercompréhension. Cependant, le choix d’une forme au détriment d’une autre ou de deux autres est significatif. La standardisation d’un schème pluriel est une prise de décision. Alors, pour quelle forme opter ? Devons-nous écarter les autres formes ou les maintenir comme des équivalences ? Que faut-il favoriser : la régularité, l’irrégularité ou la distribution ?

De même, le pluriel des emprunts pose problème au niveau du choix de la forme ou du schème pour la standardisation, comme dans les exemples suivants:

	<b>Nord Sud</b>	<b>Centre</b>
- <b>Lbiru</b> <b>lbiruwat</b>	<b>lbiruyat</b>	<b>lbiruwat</b>
- <b>Zzenqa</b> <b>id izzniqn</b>	<b>zznaqi</b>	<b>zznaqi</b>
- <b>ssuq</b> <b>laswaq</b>	<b>leswaq</b>	<b>laswaq</b>
- <b>oemmi</b> <b>id oemmi</b>	<b>omumi</b>	<b>id oemmi</b>

Il est à noter également que la variation des schèmes du pluriel se produit à l’intérieur d’une même aire dialectale, comme dans les exemples suivants<sup>3</sup> :

<b>Iqeroiyyen</b>	<b>Ayt iznassen</b>	<b>Figuig</b>	<b>Ibeqquyen</b>	<b>Glossaire</b>
Ifisen	-----	ifisan	ifisen	"Hyènes"
Irsawen	ilsan	ilsawn	irsawn	"Langues"
-----	Ijennayen	ijennawn	ijennawen	"Cieux"
Izeynan	izyinen	izegnan	izegnan	"Moitiés"
iÇëa	iÇëëwan	iÇëëwan	-----	"Pierres"

En parcourant les manuels scolaires, et surtout les textes standards, nous remarquons une diversification des schèmes pour la

formation du pluriel. Cependant, le choix du pluriel n'est soumis à aucun critère, en voici les exemples :

- le pluriel rifain « ibriden (chemins) » est employé une seule fois dans tous les textes standards. Quant au terme « ivarasn », il est le terme le plus usité<sup>4</sup>. Alors s'agit-il d'une décision de ne retenir que ce pluriel, sachant que ce terme est utilisé uniquement dans la zone dialectale du Sud ? Cependant, le choix des manuels est dicté par le critère de la fréquence<sup>5</sup>. Est-ce que l'objectif, dans ce cas, est l'emploi de ces deux termes en tant que formes équivalentes ou concurrentes ?

- le pluriel du Nord et du Centre "afriwen (ailes) " est omis des textes standards et substitué par « ifrawn (ailes) » du Sud. Alors quel est le critère retenu ? s'il s'agit du critère de la distribution ou encore de la fréquence alors c'est le premier terme qui devrait être retenu.

La question qui se pose est la suivante : si l'apprenant rifain entame les textes standards de lecture par les termes de l'autre, comment peut-il renforcer l'apprentissage de sa langue maternelle ? Et quelle est la didactique à mettre en œuvre, celle de la langue maternelle ou celle de la langue seconde ?

## **2. Etat d'annexion du nom à travers les manuels de l'amazighe**

Le passage de l'état libre à l'état d'annexion est l'un des problèmes de cette langue dite standard. Nous relevons une série de discordances entre la langue du manuel et celle des apprenants rifains.

Au niveau de la standardisation, l'état d'annexion pose problème. Nous relevons nombre de noms des manuels scolaires dont leurs marques relèvent de la variété Sud, ce qui rend les apprenants rifains perplexes vis-à-vis des nouvelles règles et incapables de distinguer la langue de l'autre de la leur. Le choix d'une marque de l'état d'annexion d'une variété au détriment des autres oblige les apprenants à apprendre une langue coupée de la pratique des locuteurs, une langue en déphasage par rapport à un amazigh vivant.

Standardiser c'est en quelque sorte imposer une marque de l'état d'annexion d'une variété au détriment des deux autres et vice versa. Le problème de l'état d'annexion est l'une des difficultés à surmonter pour une unification pratique de l'amazighe, et le défi à relever sera comment normaliser les marques de l'état d'annexion dans les trois grandes variétés du Maroc<sup>6</sup> de manière rationnelle de telle façon à ne pas créer un grand écart entre les marques de l'état construit des

manuels scolaires et les marques déjà appropriées dans la langue maternelle de l'apprenant.

Pour montrer l'écart entre les schèmes de la variété Nord et ceux employés dans les manuels de l'amazighe, nous relevons les exemples suivants :

Transcription	Traduction	Variété Nord	Manuels
Acar/ akal	Sol	Ucar	Wakal
Açëu	Pierre	Wçëu	Uçëu
Adbl	Neige	Wdbl	Udbl
Adrar	Montagne	Wedrar	Udrar
Aryaz	Homme	Waryaz	Urgaz
Aydud/agdud	Foule/people	Wydud	Ugdud
Ayis	Cheval	Uyis	Wayis
içëa /içëan	Pierres	yçëa	Içëan
Ifri	Grotte	Yfri	Yifri
Tama	À côté	Tama	Tama
Ijäää/ igäää	Oiseaux	Yjäää	Igäää
Itran	Étoiles	Yetran	Itran
Ixfawn	Bouts	Yexfawn	Ixfawn
Agadir	Toponyme	Wagadir	Ugadir

cette pluralité des schème pose problème au niveau de la standardisation de l'amazighe.

En outre, et en analysant les manuels, nous dégageons un certain nombre de dysfonctionnements dans l'emploi de l'état d'annexion qui mettent l'apprenant et l'enseignant dans une situation d'insécurité.

### 2.1. L'emploi de deux marques d'état d'annexion sur un même nom

- G **ivrm** n lpusima "Dans la ville d'Al Hoceima"
- G **yivrm** n fas "Dans la ville de Fès"
- N **yifriqya** "De l'Afrique"
- N **ifriqya** "De l'Afrique"
- Am **iççlmä** "Comme le Nord"

- N **yiçlmä** "Du Nord"
- G **yiffus** "Au Nord"
- N **iffus** "Du Nord"
- G **ixfawn** "Aux bouts"
- G **yixf** "Aux bouts"

Dans un même manuel, nous constatons l'emploi de deux marques différentes de l'état d'annexion sur un même schème. S'agit-il de "coquilles", de fautes de saisie ? D'une hésitation dans l'emploi des deux marques ? Ou encore de l'imposition des marques d'une variété au détriment des autres ?

Dans ce type d'emploi de deux règles différentes sur un même schème, nous mettons l'apprenant dans une situation d'insécurité et nous rendons cette langue difficile à apprendre par la non fondation de la règle. C'est pour cette raison que nous proposons l'application d'une même règle sur des schèmes identiques.

## 2.2. L'emploi facultatif du génitif

- yan wass "Un jour"
- yat ukrbay "Un pantalon"
- yan n wass "Un jour"
- yat n tdffast "Une chemise"

Deux formes: la première est attestée au Sud et la deuxième au Nord. Pour les standardiser il faut choisir la forme qui convient le plus à l'état d'annexion du nom (wass, ukrbay, tdffas), et si nous voulons extraire la règle, nous allons dire que ce terme est en état d'annexion car il est précédé d'un numéral cardinal et du (n) le génitif<sup>7</sup>.

De même, au Nord, le génitif n'apparaît pas à l'oral (il est facultatif) comme dans les exemples suivants :

- ttilifun ufus "Le téléphone portable".
- lkas uvi "Un verre de lait".
- aman uäië "Du vin".

Mais si nous cherchons à unifier l'amazighe et à présenter l'énoncé à l'écrit, il faudrait faire réapparaître le génitif :

- ttilifun **n** ufus "Le téléphone portable"
- lkas **n** uvi "Un verre de lait"
- aman **n** uäië "Du vin".

Le Sud n'emploie pas le génitif après le numéral cardinal et les manuels de l'amazighe imposent cette structure pour l'ensemble des variétés en tant que règle régissant l'emploi du cardinal. Nous considérons que l'emploi du génitif est facultatif à l'oral. Cependant, dans le cadre de la standardisation de l'amazighe le génitif devrait réapparaître dans les textes standards.

*La nouvelle grammaire de l'amazighe* de Boukhris et al,<sup>8</sup> met le (n) génitif entre parenthèses, cela signifie qu'il est facultatif ou bien qu'il est question d'une présence *in absentia*. Alors s'agit-il de la standardisation de l'amazighe marocain ou bien d'une imposition des caractéristiques phonétiques d'une variété au détriment des deux autres ?

Il est à noter également que les manuels comportent une confusion des codes oral et écrit. Pour mieux expliciter cette ambiguïté nous présentons des exemples suivants :

- ikka xf yat tslmadt yan n wass ur igin am wussan yaänin ”<sup>9</sup>  
Une enseignante a vécu une journée qui n'est pas comme les autres.”

Dans cet exemple, nous constatons l'emploi de deux codes<sup>10</sup> : un code oral dans l'omission du génitif dans (yat tslmadt) et un code écrit dans (yan n wass) dans l'insertion du génitif. Deux codes sont employés dans un même texte et dans une même structure syntaxique, cela crée de la confusion au niveau de la réception.

En outre, dans le même manuel, les concepteurs des manuels emploient une autre forme sans le génitif « **yan wass** n tfsut »<sup>11</sup> (Un jour de printemps). Cependant, le manuel de la sixième année de l'enseignement de l'amazighe ne connaît aucune insertion du (n) après le numéral cardinal. Il s'agit d'un choix adopté par l'Ircam : omission du génitif après le cardinal, mais difficile à expliquer. Comment l'enseignant peut expliquer ce double emploi ? Quelle serait la réception ? Il est à noter que ce genre de confusion de codes ne fait que rendre l'apprentissage de l'amazighe difficile en mettant l'apprenant dans des situations d'insécurité.

### **2.3. L'emploi d'une même préposition pour deux états différents**

- am tkīūfin<sup>12</sup> "Comme les fourmis"
- am itran<sup>13</sup> "Comme les étoiles"

La préposition (am) entraîne l'état d'annexion. Dans le premier nom, l'état d'annexion est marqué par la chute de la voyelle initiale (E.L : tikīūfi), quant au second substantif ( itran), même s'il est en état d'annexion (car précédé de la préposition « am »), sa voyelle initiale demeure constante, alors les deux états sont identiques. Cependant, une autre forme est attestée au Nord en cas de l'état d'annexion (am yetran).

Quelle est la forme adéquate à l'état d'annexion, est-ce la forme marquée ou la forme non marquée ? Et comment standardiser sans tenir compte de la forme qui respecte plus la norme ? A notre avis, il faudrait employer la forme marquée par le changement de « i » par « ye » pour faciliter d'une part le repérage de l'état libre de l'état d'annexion et de l'autre, amoindrir le nombre de substantifs dont les deux états sont identiques.

### **2.4. Calque de l'état d'annexion sur des modèles des autres variétés**

- kra n middn<sup>14</sup> "Quelques hommes"
- llan ca n iwdan<sup>15</sup>"Il y a des gens"

Les deux substantifs sont en état d'annexion (*iwdan* et *middn*), ils ne sont pas marqués car leurs consonnes initiales sont constantes du passage de l'état libre à l'état d'annexion. Mais, au Nord la forme attestée à l'état construit est « yewdan ».

Le deuxième exemple est attesté au Sud et au Centre. Nous constatons que le deuxième exemple (*iwdan* au lieu de *yewdan*) est un calque sur le premier exemple (*middn*).

### **2.5. L'utilisation de deux prépositions synonymes pour deux états différents**

- zun d afgan<sup>16</sup> "Comme l'homme"
- am yinsi d wuccn<sup>17</sup>"Comme le hérisson et le chacal"

Dans ces deux cas de l'état d'annexion nous constatons que les deux prépositions « *zun d* et *am* » ont la même signification. Cependant, la première n'engendre pas l'état d'annexion



contrairement à la préposition « *am* » qui marque le nom qui la succède. Donc, bien que les deux prépositions « *zun d* et *am* » soient équivalentes au niveau sémantique, elles ne le sont pas sur le plan syntaxique.

L'usage des termes synonymes dans un même texte est l'un des procédés de la standardisation ou de l'unification de l'amazighe.

L'emploi de ces deux prépositions en tant que synonymes et dans un même texte, met l'apprenant dans une situation d'insécurité, c'est pour cette raison qu'il est souhaitable de ne pas insérer les deux à la fois dans un même énoncé.

## **2.6. La non standardisation des marques des emprunts**

- tamazivt d tgrikiyt <sup>18</sup>"L'amazighe et le grec"

- tamazivt d tlatiniyt<sup>19</sup> "L'amazighe et le latin"

- am **taflsaft**<sup>20</sup> "Comme la philosophie"

- am **tastrunumt**<sup>21</sup> "Comme l'astronomie"

Dans ces exemples, nous constatons l'application de deux marques différentes de l'état d'annexion aux substantifs empruntés (tgrikiyt, tlatiniyt), (**taflsaft** et **tastrunumt**). La première règle consiste en la chute de la voyelle initiale, quant à la seconde, il s'agit du syncrétisme. Nous constatons l'emploi de deux règles sur des emprunts féminins.

A partir de ces constats, nous nous interrogeons sur les critères adoptés pour le passage de l'état libre à l'état d'annexion des emprunts.

Soumettre ces emprunts à des règles précises serait une stratégie pertinente pour faciliter l'apprentissage de l'état d'annexion des emprunts.

La pluralité des schèmes du pluriel et de l'état d'annexion sont des aspects qui présentent plus de problèmes aux récepteurs rifains. Cela nécessite de les traiter, au niveau de la standardisation, par plus d'objectivité et de scientificité<sup>22</sup> pour toute tentative d'unification de l'amazighe marocain.

Si nous envisageons une standardisation progressive et nationale, il serait utile de ne pas créer des règles propres à chaque variété, plutôt, il faudrait se baser sur la récurrence.

**Dr. El Hossaien FARHAD, Enseignant chercheur, Nador**

## BIBLIOGRAPHIE

1. Agnaou, F. (2009), « Vers une didactique de l'amazighe », *Asinag*, n° 2, El Maârif Al Jadida- Rabat, p. 21-30.
2. Ameer, M. et Boumalk, A. (Dir.) (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 8-9 décembre 2003, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires-N°3, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.
3. Banhakeia, H. (2011), *L'amazighité en question*, Editions Tawiza, n°2, Imprimerie Al Anouar Al Magharibya, Oujda.
4. Banhakeia, H. (2011), *L'enseignement de l'amazighe*, Editions Tawiza, n°3, Imprimerie Al Anouar Al Magharibya, Oujda
5. Banhakeia, H. et Farhad, E. (2006), « L'enseignement de l'amazighe au Maroc, Etat des lieux », *Tawiza*, N° 106.
6. Banhakeia, H. (2008), « L'amazighe à l'université: Problèmes de variation linguistique et de standardisation, Horizons de l'enseignement de l'amazighe à l'université », colloque international, Faculté, Fès Sayes.
7. Boumalk A. (2004), « *Quelle norme morphologique pour l'amazighe ?* » in M. Ameer et A. Boumalk (Dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique les 8-9 décembre 2003, Publications de l'IRCAM, série : séminaires N°3, Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida, p. 225-237.
8. Calvet, L.-J. (2002), *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris.
9. Castellanos, C. (2003), « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazigh : la langue commune et l'aménagement néologique », in Actes du colloque international sur l'amazighe : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh, organisé par la Fondation BMCE, p. 21- 48
10. Castellanos, C. (2004), « L'expérience catalane en matière de normalisation linguistique », in *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'institut Royal de la culture Amazighe, El Maârif Al jadida- Rabat, p. 23-29.

11. Chaker, S. (1988), «Annexion (état d'...)», in : *Encyclopédie berbère V*, p. 686-695, Edisud, Aix en Provence, France.
12. Farhad, H. (2012), *La standardisation de l'amazighe marocain entre la théorie et la pratique : analyse des problèmes et propositions*, Thèse de doctorat, Université Mohamed I Oujda.
13. Meirieu, PH. (1990), *Apprendre...Oui, mais comment ?* ESF, Paris.
14. Tifawin a tamazivt 3), 2005, adlis n unlmad, Rabat, Okad, première édition.
15. Tifawin a tamazivt 3, 2005, adlis n uslmad, Rabat, Okad, première édition.
16. Tifawin a tamazivt 4, 2006, adlis n uslmad, Rabat, Okad, première édition.
17. Tifawin a tamazivt 4, 2006, ⵓⵏⵏⵎⵓⵎ ⵏ ⵓⵙⵏⵎⵓⵎ (adlis n unlmad), Rabat, Okad, première édition.
18. Tifawin a tamazivt, 2007, adlis n unlmad, Rabat, Okad, première édition.
19. Tifawin a tamazivt 5, 2007, adlis n uslmad, Casablanca, imprimerie Al Ahdad Al Maghribiya, première édition.
20. Tifawin a tamazivt 6, 2008, adlis n unlmad, Rabat, Al Maarif Al Jadida, première édition.
21. Tifawin a tamazivt 6, 2008, adlis n uslmad, Casablanca, imprimerie Al Ahdad Al Maghribiya, première édition.

---

1- Nous optons pour le terme « amazigh » au lieu de « berbère ».

2- Nous parlons des manuels des niveaux 4, 5 et 6 de l'enseignement de l'amazighe au Maroc. Notons également que ces manuels optent pour des textes standards. Autrement dit, des énoncés sensés être lus pour tous les amazighophones du Maroc.

3- Ces exemples sont attestés dans les régions du Rif (le tarifit).

4- Le terme le plus usité est déterminé par sa récurrence au sein des textes standards. Notre corpus est composé de tous les textes standards de lecture des niveaux 4, 5 et 6 -de l'enseignement primaire.

5 -F.Agnaw, Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ? p.123, in asinag (Revue de l'IRCAM), 3, 2009, p. 109-126

6 -Notons que chaque variété est composée d'un certain nombre de variantes.

7 -Dans les langues à déclinaisons, Cas des noms, adjectifs, pronoms, participes, qui exprime le plus souvent la dépendance ou l'appartenance. Génitif possessif, de qualité. Désinence du génitif.

---

8- A la page 64, nous avons relevé les exemples suivants :

- Ijj (n) uvrda "une souris"
- Ict n tvrdajt "une petite souris"
- sin (n) iprmucn "deux garçons"
- snat (n) tpr mucin "deux filles"

9- tifawin a tamazivt 4, (2006), adlis n unlmad, Rabat, Okad p.114

10 -Les textes standards des niveaux 4, 5 et 6 de l'enseignement de l'amazighe sont parsemés de cet emploi de deux codes :

**Le manuel 5 :**

- yan unmvur « une grande personnalité », p. 10 ;
- yan usgâas « Une année », p. 10 ;
- affla n yat n twirt « Derrière une colline », p.52
- yat tdgâat « Un après-midi », p.72

**Le manuel 6 :**

- isku yat n tgl dit taxatart « Il a fondé un grand royaume », tifawin a tamazivt 6, (2008), adlis n unlmad, Rabat, Al Maarif Al Jadida, p. 66
- yat n twuri « une affaire/un travail », p. 114

11 - tifawin a tamazivt 5, adlis n unlmad, (2007), Rabat, Okad, p.38

12 -Ibid.

13- Ibid.

14- tifawin a tamazivt 6, (2008), adlis n unlmad, Rabat, Al Maarif Al Jadida, p. 114

15- Ibid.

16- tifawin a tamazivt 5, adlis n unlmad, (2007), Rabat, Okad, p. 94

17 -Ibid., p. 100

18-tifawin a tamazivt 5, adlis n unlmad, (2007), Rabat, Okad, p. 16

19-Ibid.

20 -Ibid.

21- Ibid.

22 -En ce sens, nombre de chercheurs rifains s'interroge sur la place réservée à chaque grande variété dans la standardisation de l'Ircam. Ainsi, A un niveau plus concret, comment ferait-on devant une standardisation qui tend à métamorphoser ou amoindrir 'linguistiquement', voire symboliquement, la langue maternelle, par exemple le tarifit dans les six manuels – allant jusqu'à lui réserver une place de variété « basse » ?